COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2017

<u>Présidence</u>: Marie-Claire PANABIERES <u>Secrétaire de séance</u>: Nadine DE LAJUDIE

Absent: Didier JABOUYNA,

Excusés: Géraldine THIBERT ROLAND (pouvoir à Marie-Claire PANABIERES) Antoine

SCHERMESSER SCHOFF (pouvoir à Nadine DE LAJUDIE)

Lors de la séance du **26 octobre 2017,** le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Madame Marie-Claire PANABIERES a étudié les dossiers suivants :

Approbation à l'unanimité du compte rendu du dernier conseil municipal du 28 septembre 2017.

▼ Rajout à l'ordre du jour : Approuvé à l'unanimité

- Abrogation de la délibération du 25 juillet 2016
- Bénéficiaires du CNAS
- Demande de subvention exceptionnelle de l'association FC Veyle Vieux Jonc

1. CIMETIERE:

- Le règlement est en cours de réalisation.
- <u>Le jardin du souvenir</u> : une nouvelle organisation est à l'étude
- Abrogation de la délibération du 25/07/2016 concernant les gravures au columbarium
- Les nouveaux tarifs

CONCESSIONS	TARIFS
15 ANS	130 €
30 ANS	250 €
COLOMBARIUM	
15 ANS	300 €
30 ANS	550 €
CAVURNES	
15 ANS	200 €
30 ANS	390 €
JARDIN DU	
SOUVENIR	
A VIE	55 €

2. CNAS:

Le Maire informe l'assemblée que la commune adhère au C.N.A.S (Comité National d'Actions Sociales) depuis le 1^{er} janvier 2009.

Le C.N.A.S. propose à ses bénéficiaires un très large éventail de prestations (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs, culture, chèques-réduction...) qu'il fait évoluer chaque année afin de répondre à leurs besoins et à leurs attentes.

La commune souhaite faire bénéficier des services du C.N.A.S. les personnels suivants :

- Les agents titulaires et stagiaires
- Les agents retraités

Commune de LENT Page 1/3

3. Demande de subvention exceptionnelle :

L'association football club Veyle Vieux-Jonc à fait une demande de subvention pour financer l'achat de mini-buts.

Le conseil Municipal décide de lui octroyer une subvention exceptionnelle de 250 €

4. RECENSEMENT DE LA POPULATION:

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

- **5. SIEA** : éclairage public le dossier est toujours à l'étude concernant l'extinction de l'éclairage la nuit.
- 6. PACS: en mairie à partir du 1er novembre 2017

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Cette mesure va engendrer un travail supplémentaire pour les communes notamment :

- Enregistrement du PACS
- Publicité dans les communes de naissances des demandeurs
- Avis INSEE
- Dissolution
- 7. Réunion EPF pour les tènements MARGUIN / CHAPIRON projet en cours, en attente du retour de la CA3B et de l'Atelier du triangle.
- **8. Nouvelle Association:** LENT PATRIMOINE 01
- <u>Président</u>: Jean CORNET
- Vice-présidente Jacqueline ALBAN
- <u>Trésorière</u> : Chantal BUELLET
- Secrétaire : Martine VERGNAUD

Une visite de la commune est prévue le 25 novembre 2017 à 14h.

Pour les personnes intéressées l'inscription se fait en mairie.

9. POINT SUR LES TRAVAUX:

- Maison RIVET : les travaux d'électricité sont terminés
- Local pompiers : il reste 2 radiateurs à poser
- Voirie : un programme d'entretien pluriannuel va être lancé ainsi que le marché de travaux pour la réfection et la sécurisation de la RD 23 au niveau de la rue de la poste.
- **10. ACCESSIBILITE** : le registre obligatoire des travaux effectués sur les 2 premières années a été transmis en préfecture
- **11. SYNDICAT VEYLE VIVANTE :** la nouvelle compétence GEMAPI (gestion de l'eau et des milieux aquatiques) affectée au bloc communal sera transférée automatiquement au 1^{er} janvier 2018 aux intercommunalités.

Commune de LENT Page 2/3

12. Fêtes et Cérémonies :

- <u>11 novembre</u> 9h les élus visiteront le nouveau local des pompiers
- <u>11 novembre</u> 10h30 cérémonie devant le monument aux morts suivi d'un vin d'honneur
- **Repas du CCAS** : le samedi 2 décembre les invitations seront envoyées début novembre
- **Inauguration de la crèche** le samedi 9 décembre à 11h
- Le repas du personnel est fixé au vendredi 15 décembre
- Les vœux du maire : le jeudi 11 janvier 2018 à 19h
- Les vœux de CA3B : le vendredi 19 janvier 2018

Dates des prochains conseils:

2017 : 30 novembre, 21 décembre

Levée de séance à 22h45

Commune de LENT Page 3/3